



# COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT



COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT

DES

CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS

SUR LE

TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Telephone: (202) 458-0388

Washington, DC, le 13 avril 2019

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 13 avril, à Washington.
2. Selon les prévisions, l'activité économique mondiale ralentira légèrement dans un contexte où subsiste le risque d'une dégradation de la situation. À l'échelle planétaire, la croissance des échanges commerciaux marque le pas, les perspectives d'investissement sont devenues moins favorables, les faiblesses liées à l'endettement persistent et l'incertitude entourant les politiques publiques pèse sur la confiance. Nous réaffirmons que le commerce et les investissements internationaux jouent un important rôle de moteurs de croissance, de productivité, d'innovation, de création d'emplois et de développement durable. Nous continuons de soutenir l'approche à plusieurs niveaux que le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) appliquent, en collaboration avec les emprunteurs et les créanciers, pour améliorer l'enregistrement, le suivi et la publication d'informations sur les dettes publiques et privées, ainsi que les efforts déployés, en s'appuyant sur les enceintes de concertation existantes, pour renforcer la coordination de l'action des créanciers dans le cadre d'initiatives de restructuration de la dette. Nous soulignons combien il est important d'adopter des politiques génératrices de croissance tout en maîtrisant les risques et en protégeant les populations les plus vulnérables. Nous appelons les deux institutions à collaborer avec les responsables de l'action publique pour trouver un bon équilibre, en fonction de la situation propre à chaque pays, entre le soutien à la demande et la reconstitution des marges budgétaires, mais aussi pour aider les pays à accroître leur capacité de gestion de la dette et améliorer la viabilité et la transparence de leur endettement et pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures.
3. Il y a un an, nous avons endossé un programme d'augmentation et de réforme du capital (ci-après appelé « programme sur le capital ») de la BIRD et de l'IFC porteur de profonds changements. Ce programme et la Vision d'avenir guident l'orientation stratégique du Groupe de la Banque mondiale jusqu'à l'horizon 2030. Nous accueillons avec satisfaction le document intitulé *Update : The Forward Look and IBRD-IFC Capital Package Implementation* (Le point sur l'exécution de la Vision d'avenir du Groupe de la Banque mondiale et du train de mesures relatif au capital de la BIRD et de l'IFC) ainsi que la réalisation d'importantes réformes : la tarification des prêts de la BIRD et la différenciation des limites applicables à un seul emprunteur (*Single Borrower Limit differentiation*), le cadre d'additionalité de l'IFC, le Cadre de viabilité financière de la BIRD et la révision de la méthodologie de la rémunération du personnel. Nous prenons note aussi de la collaboration, soutenue mais sélective, du Groupe de la Banque mondiale avec les pays situés au-dessus du niveau de revenu à partir duquel commence la discussion d'un reclassement (*Graduation Discussion Income*), comme indiqué dans la révision des lignes directrices relatives aux cadres de partenariat avec les pays. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre l'exécution et le suivi des mesures convenues en matière d'efficacité. Nous demandons à la direction de continuer à assurer le suivi des progrès accomplis au regard des engagements pris dans la Vision d'avenir et le programme sur le capital et d'en rendre compte aux Gouverneurs dans un an.
4. Nous saluons les travaux effectués actuellement par les actionnaires pour entamer le processus de documentation et de paiement de la souscription relative à l'augmentation de capital de la BIRD lancée le 2 octobre 2018. Nous demandons instamment que toutes les résolutions de l'IFC en suspens soient adoptées d'ici au 18 septembre 2019.
5. Nous restons déterminés à promouvoir le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à stimuler une prospérité partagée ainsi que le rôle du Groupe de la Banque mondiale dans le monde et les objectifs

fixés dans la Vision d’avenir : 1) collaborer avec tous les clients ; ii) assumer le rôle de chef de file dans la mise en œuvre du programme d’action sur les biens publics mondiaux ; iii) créer des marchés ; et iv) améliorer continuellement le modèle fonctionnel et opérationnel. Pour être efficace, la mise en œuvre exigera une étroite collaboration avec les pays clients de la BIRD et de l’IDA, assortie d’une focalisation sur les résultats mesurables au plan du développement. Le programme sur le capital renforcera le leadership du Groupe de la Banque mondiale dans plusieurs domaines majeurs : l’état de préparation aux crises ainsi que la prévention et la gestion de ces phénomènes ; les situations de fragilité, de conflit et de violence ; le changement climatique ; l’égalité des sexes ; le savoir et les activités de mobilisation ; l’intégration régionale.

6. L’IDA — fonds du Groupe de la Banque mondiale consacré aux pays les plus pauvres — est essentiel à la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale et des Objectifs de développement durable (ODD). Nous nous réjouissons de la très bonne exécution du train de mesures ambitieux et novateur d’IDA-18 et nous soutenons les ajustements récemment proposés, en particulier la réallocation entre les guichets de l’IDA. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de mettre davantage l’accent sur l’emploi et la transformation économique dans les pays IDA, l’un des thèmes particuliers d’IDA-19. Nous soutenons aussi les autres thèmes particuliers — gouvernance et institutions, parité hommes-femmes, changement climatique, fragilité, conflit et violence — ainsi que des domaines transversaux tels que la dette, le handicap, le capital humain et la technologie. Nous observons l’augmentation du niveau d’endettement des pays IDA et encourageons la mise en œuvre de mesures de renforcement de la viabilité de la dette de ces pays. Nous attendons avec intérêt l’issue de la prochaine réunion des délégués à l’IDA et leur avis sur les orientations stratégiques et la feuille de route d’IDA-19.

7. Nous accueillons favorablement le document intitulé *Mainstreaming the Approach to Disruptive and Transformative Technologies at the World Bank Group* (Intégrer l’approche en matière de technologies de rupture porteuses de transformations dans le Groupe de la Banque mondiale) et les efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour rendre ces technologies abordables et les mettre à la portée des pays en développement. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à créer des perspectives de progrès pour les populations pauvres et à atténuer les risques liés à la technologie. Nous lui demandons aussi de continuer de collaborer avec les pays ainsi qu’avec les partenaires des secteurs privé et public pour intégrer ce programme d’action dans tous les secteurs. Nous apprécions tout particulièrement ses travaux sur la compétitivité, l’innovation et la protection des consommateurs au moyen de la promotion de réglementations souples. Nous invitons en outre le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à poursuivre leurs travaux sur les questions de technologie financière, en tirant parti de la dynamique enclenchée par le Programme Fintech de Bali.

8. Les investissements dans le capital humain qui améliorent l’apprentissage et les résultats dans le domaine de la santé sont essentiels à la productivité et au bien-être économique. Nous constatons avec plaisir le bon démarrage du Projet sur le capital humain et le fait que près de 60 pays y participent à ce jour. Nous demandons la production d’un surcroît de données ventilées et l’affinement des indicateurs relatifs à l’Indice de capital humain et nous souhaitons qu’une grande importance soit accordée aux réformes de politique générale génératrices de résultats tangibles. Nous attendons avec intérêt la présentation d’un compte-rendu actualisé du Projet sur le capital humain en octobre 2019.

9. Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la fourniture de solutions durables aux problèmes de développement ainsi que dans l’ouverture de nouveaux marchés, la mobilisation d’investissements et la création d’emplois. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à promouvoir des environnements propices aux entreprises, à mobiliser des capitaux par effet de levier et à mettre en œuvre la démarche de la Cascade pour optimiser le financement du développement. Nous soutenons la stratégie IFC 3.0 visant à catalyser les investissements du secteur privé. Nous sommes conscients des efforts déployés par l’IFC et la MIGA pour accroître les investissements dans les pays IDA et les situations fragiles et nous approuvons l’utilisation du Guichet de promotion du secteur privé de l’IDA pour atteindre les populations les plus vulnérables tout en reconnaissant que ces projets s’accompagnent de risques accrus. Nous invitons la Banque mondiale, l’IFC et la MIGA à faire preuve d’innovation et d’œuvrer ensemble à la mobilisation de solutions et de ressources privées, à la mise à profit de l’impact des réformes sectorielles et à l’atténuation des risques d’investissement.

10. La fragilité, les conflits et la violence sont source de souffrance humaine, de vulnérabilité, de déplacements de populations et de tensions économiques, qui constituent autant d'obstacles à la réalisation du Programme d'action 2030. De surcroît, les crises économiques, les catastrophes naturelles et les pandémies peuvent mettre à rude épreuve la résilience des pays et compromettre les progrès accomplis en matière de développement. Le renforcement des capacités institutionnelles et le développement de la résilience aux catastrophes, ainsi que la promotion des échanges de connaissances et de la coopération Sud-Sud, sont aussi de grandes priorités, en particulier pour les petits États. Nous soutenons l'accroissement de la mobilisation de ressources intérieures, la lutte contre la corruption et les flux financiers illégaux, ainsi que l'investissement dans les infrastructures de qualité et le renforcement de la sécurité énergétique pour améliorer la capacité de réaction face aux crises. Nous réaffirmons l'importance d'atteindre les objectifs du Plan d'action sur le changement climatique du Groupe de la Banque mondiale. Nous attendons avec intérêt l'élaboration d'une stratégie sur les questions de fragilité, de conflit et de violence.

11. À une époque où le Groupe de la Banque mondiale développe ses activités dans des contextes à haut risque, là où les capacités institutionnelles sont souvent déficientes, il est essentiel de disposer de solides mécanismes de protection environnementale et sociale et de rigoureuses procédures de responsabilisation. Nous soutenons l'action permanente du Groupe de la Banque mondiale dans ces domaines. Nous prenons acte du rôle important que le Panel d'inspection de la Banque mondiale et le Conseiller/ombudsman pour l'application des directives de l'IFC et de la MIGA jouent de façon efficiente et efficace en ce qui concerne la nécessité de rendre compte, les enseignements tirés de l'expérience et l'atténuation des risques.

12. Nous invitons instamment le Groupe de la Banque mondiale à continuer de travailler étroitement avec les partenaires publics et privés, y compris les institutions financières internationales et l'ONU, à la résolution des problèmes de développement les plus urgents. Nous notons que les chefs d'État se rassembleront en septembre à l'occasion du sommet de l'ONU sur le climat, la couverture sanitaire universelle, les ODD, le financement du développement et les petits États insulaires en développement. Nous soulignons aussi l'importance de la poursuite de la collaboration du Groupe de la Banque mondiale et du FMI à l'appui de la mise en œuvre de leurs mandats respectifs ainsi que le potentiel des banques multilatérales de développement travaillant en tant que système pour améliorer leur action face aux défis les plus fréquents, notamment par le biais d'une démarche coordonnée de plate-forme au niveau des pays.

13. Nous trouvons encourageants les progrès accomplis en matière de diversité et d'inclusion au sein du personnel et de la direction du Groupe de la Banque mondiale. Nous continuons de soutenir les efforts engagés par les Administrateurs pour accroître et promouvoir la diversité de la représentation hommes-femmes au sein du Conseil des Administrateurs et des Conseils d'administration du Groupe de la Banque mondiale. Outre que l'élimination des disparités hommes-femmes est judicieuse d'un point de vue économique, une représentation équilibrée et une pleine égalité des sexes sont au cœur de la mission de la Banque. Nous plaidons vivement en faveur de la poursuite des travaux déployés dans ce domaine.

14. Nous félicitons M. David Malpass pour sa nomination au poste de Président du Groupe de la Banque mondiale et nous nous réjouissons à la perspective de travailler étroitement avec lui. Nous apprécions son solide attachement au Groupe de la Banque mondiale, à sa mission et à sa stratégie. Par ailleurs, nous exprimons notre gratitude à M. Jim Yong Kim pour sa direction du Groupe de la Banque mondiale et les résultats substantiels obtenus durant son mandat. Enfin, nous témoignons notre reconnaissance à Mme Kristalina Georgieva pour le leadership et la gestion efficace des affaires du Groupe de la Banque mondiale dont elle a fait preuve en tant que Présidente par intérim.

15. La prochaine réunion du Comité du développement se tiendra à Washington le 19 octobre 2019.